

La MAIF, plus que jamais engagée pour faire avancer la société, est déterminée à devenir une entreprise à mission

Face à des enjeux de fracture sociale, d'urgence climatique et de rupture digitale qui s'amplifient, la MAIF prend ses responsabilités en tant qu'assureur militant et choisit de réaffirmer et renforcer son engagement pour un impact positif sur la société. Elle est ainsi la première grande entreprise à s'engager sur la voie de l'entreprise à mission, comme le propose désormais la loi PACTE.



Une conviction profonde et un engagement historique

Convaincue que les entreprises ont une responsabilité citoyenne et doivent l'assumer, la MAIF place la recherche du mieux commun au cœur de son projet : à travers toutes ses activités, elle cherche systématiquement à contribuer à une société plus responsable, plus solidaire, plus épanouissante pour tous ses acteurs. Et son plan stratégique 2019-2022, « *Engagés pour demain* », réaffirme cette singularité.

Une raison d'être qui renforce l'engagement de la MAIF dans la société

La MAIF a décidé de franchir une nouvelle étape en étant la première grande entreprise à devenir une entreprise à mission, au sens de la loi PACTE¹. Cette démarche s'inscrit dans une mobilisation de longue date en faveur de la société, rendue plus légitime encore par les attentes très fortes des citoyens qui s'expriment vis-à-vis des entreprises, et que la MAIF voit comme autant d'opportunités au service de sa performance. En exprimant publiquement sa volonté de devenir entreprise à mission, la MAIF passe un cap inédit de sa transformation vers un nouveau modèle d'entreprise, engagé pour la société.

Dans cette perspective, la MAIF a travaillé à l'expression de sa raison d'être qui doit être entérinée lors de sa prochaine assemblée générale en vue d'être inscrite dans ses statuts (encadré ci-contre)

L'alignement entre cette mission que se fixe la MAIF et l'ensemble de ses actions sera piloté par un « Chief Mission Officer » qui vient d'être nommé.

Notre raison d'être

« Convaincus que seule une attention sincère portée à l'autre et au monde permet de garantir un réel mieux commun, nous la plaçons au cœur de chacun de nos engagements et de chacune de nos actions. C'est notre raison d'être. »

¹ Sous réserve de la validation de l'assemblée générale, comme le prévoit la loi Pacte.



Des actions concrètes au service de tous

Au sein de la MAIF, la recherche permanente d'un impact positif nourrit la performance de l'entreprise, la satisfaction des sociétaires, l'engagement et l'épanouissement des collaborateurs. In fine, elle contribue à la construction d'un mieux commun.

Vis-à-vis de ses sociétaires, la MAIF a fait le choix de miser sur l'excellence de la relation. La fidélisation des sociétaires, via le conseil et l'accompagnement, prime sur la conquête, avec des résultats probants (un taux de départ volontaire des sociétaires inférieur à 1%, un taux de fidélité 3 fois supérieur à la moyenne du marché) récompensés par tous les prix de la relation client depuis 15 ans.

L'attention portée aux acteurs internes nourrit leur épanouissement. Le management repose sur la confiance, la responsabilisation et la coopération des acteurs, la symétrie des attentions entre sociétaires et salariés. Le ratio de 99/100 à l'index Pénicaud obtenu par le groupe atteste de son excellence en matière d'égalité femme-homme. La MAIF a reçu la certification Top Employeur et bénéficie d'un fort attachement de ses collaborateurs.

La MAIF est enfin **engagée au service d'une société plus solidaire, plus inclusive, plus ouverte**, au bénéfice de tous. Elle milite par exemple pour l'accès au numérique pour tous dans des conditions sereines et sécurisées, protégeant les données personnelles. Elle privilégie les placements responsables (80% du portefeuille d'actifs est dédié à des investissements ISR). Tous ses plateaux téléphoniques et plus largement, chacun de ses 7500 salariés, sont sur le territoire français. Enfin, son modèle d'innovation expérientielle même, partant des besoins de la société pour co-construire et expérimenter de nouvelles offres, est pensé pour accompagner au mieux les nouveaux modes de vie et de consommation.

Un engagement aujourd'hui réaffirmé...

La MAIF s'engage à accompagner la filière du recyclage automobile aujourd'hui méconnue et en pleine transformation, en structurant la filière démolition et en favorisant l'usage des pièces de réemploi. Sur les 30 000 véhicules non réparables cédés chaque année à l'assureur mutualiste par ses sociétaires, ce dernier s'engage à en déconstruire 18 000. Sous réserve de la bonne adéquation entre la pièce à fournir et le véhicule à réparer, la MAIF sera susceptible d'alimenter 90 000 réparations. Cette première étape s'inscrit dans une trajectoire ayant pour cible la déconstruction de tous les véhicules dans quelques années.

... Et rendu visible par un renouvellement de son logo

La MAIF adopte à partir d'aujourd'hui une marque unique pour tout le groupe, avec une identité visuelle renouvelée pour porter haut et fort son engagement. Le logo est modernisé, fait figurer une marque ouverte et utilise la couleur rouge, unique et lumineuse, qui symbolise l'engagement et l'héritage du groupe.

La signature historique « assureur militant » est conservée pour réaffirmer l'engagement quotidien de la MAIF aux côtés de ses sociétaires et pour le monde qui l'entoure.

Cette nouvelle identité de marque sera présentée au public à travers des insertions dans la presse quotidienne cette semaine.

Retrouvez l'ensemble de nos engagements sur www.chaqueactecompte.fr



Pascal Demurger
Directeur Général de la MAIF

« Nous franchissons aujourd'hui une nouvelle étape dans la construction d'une entreprise qui place la recherche d'un impact positif au cœur de son modèle. Je suis fier que la MAIF soit la première grande entreprise à annoncer son intention de devenir société à mission et j'espère qu'elles seront nombreuses à nous suivre dans cette voie »

Dominique Mahé
Président de la MAIF



« Assureur militant et fidèle à son histoire, la MAIF réaffirme, à travers sa raison d'être et demain sa mission, l'esprit pionnier qui guide son action. Je suis fier d'être le Président d'une mutuelle conquérante. Soyons fiers de notre modèle mutualiste qui conjugue « mieux commun » et « performance économique ». »

A propos de la MAIF



6^{ème} assureur automobiles et 1^{er} assureur du secteur associatif, la MAIF couvre l'ensemble des besoins de plus de 3 millions de sociétaires (assurances de biens, prévoyance, santé, assistance, épargne, crédit...). La mutuelle est régulièrement plébiscitée en matière de relation clients où elle arrive en tête des sociétés françaises, tous secteurs confondus. En 2018, le groupe MAIF a réalisé un chiffre d'affaires de 3,6 milliards d'euros.

Plus d'informations sur : www.maif.fr

Contacts Presse MAIF

Contact Presse CLAI

Garry Menardeau
garry.menardeau@maif.fr
05 49 73 75 86

Caroline Guilloteau
caroline.guilloteau@maif.fr
05 49 73 71 87

Pierre Marié
maif@clai2.com
06 09 46 88 93